



Bokk DEFAR SENEGAAL

Mouvement Politique

23 août 2016

COMMUNIQUE

H.C.C.T. : l'Appel au boycott contraire à la volonté des Sénégalais

Le Bureau Exécutif de Bokk Defar Senegaal rappelle que le principe de la redevabilité dans un Etat de droit renvoie à la prise en compte de l'intérêt et du respect du citoyen dans le cadre de l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des programmes politiques.

En conséquence, partant de l'appel au boycott par certains acteurs politiques relativement à l'élection des membres du Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT), le Bureau Exécutif de Bokk Defar Senegaal considère que cela trahirait la volonté de la majorité des Sénégalais qui ont voté avec succès le référendum.

Ce qui, en plus, est contraire à l'implication directe des populations à la prise de décision les concernant. Et ne serait-ce que pour le respect de la majorité de ces Sénégalais s'étant prononcés à ce référendum, nul n'est en droit de demander un quelconque boycott de l'élection des Hauts conseillers le 04 septembre 2016.

Pour le Bureau Exécutif

Amadou Bassirou NDIAYE

Président de Bokk Defar SENEGAAL